

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE 22 JANVIER 2024 19 h 30

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉS par la soussignée, Alexandra Brière-Malo, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Sylvère, qu'une séance extraordinaire aura lieu le 22 janvier 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil situé au 837, rang 8 à Saint-Sylvère,

Ordre du jour :

- 1. Présence et vérification du quorum
- 2. Ouverture de la séance
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du règlement 365 fixant les différents taux pour l'exercice financier 2024 et les conditions de perception.
- 4. Période de questions
- 5. Levée de l'assemblée

Alexandra Brière-Malo

Alexandra Brière-Malo

Directrice générale/greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je suis soussignée, Alexandra Brière-Malo, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Sylvère, certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 17º jour de janvier 2024

Alexandra Brière-Malo

Directrice générale/greffière-trésorière